

PROCES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015

COMITE DE GOLF DES ALPES MARITIMES

4 FEVRIER 2016

Etaient présents ou représentés :

Les Associations sportives des golfs de St. Donat, Victoria, Grande Bastide, Nice et du Provençal,
Les membres du Bureau du Comité Départemental des Alpes Maritimes ; Michèle Fèvre, Michel Fèvre et
Sandra Benichou étant absents excusés.
Monsieur Philippe MANASSERO Président du CDOS des Alpes Maritimes.
L'ensemble des Associations présentes représente 50 voix sur 200. Aucun quorum n'est requis pour une
A.G. Ordinaire. Le bureau de séance est le suivant : La présidence est assurée par Arnel Brand Président du
Comité des Alpes Maritimes et le secrétariat est tenu par Joëlle TARDIEU secrétaire du Comité.

- Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2014 :

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- 1^{ère} résolution : Approbation du rapport sur la gestion morale du Président

Le rapport présenté par Arnel BRAND Président du Comité des Alpes maritimes est disponible sur le blog du
Comité cdgolf06.com.

Le rapport sur la gestion morale est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

- 2^{ème} résolution : Approbation du Bilan sportif

Il est présenté par Patricia DREHER présidente de la Commission sportive ; le texte est disponible sur le blog
du Comité.

Le rapport sur la gestion sportive est approuvé à l'unanimité.

- 3^{ème} résolution : approbation du rapport sur la situation financière de l'exercice clos

Le rapport est présenté par Catherine Hannotis trésorière du Comité qui présente et commente l'état des
recettes et des dépenses. Le compte de résultat est disponible sur le blog du Comité.

Le rapport sur la gestion financière est adopté à l'unanimité.

- 4^{ème} résolution : Présentation du budget prévisionnel de l'année 2016.

Le budget est présenté par Arnel Brand Président du Comité. Les documents sont disponibles sur le blog du
Comité.

Le budget est adopté à l'unanimité.

- 5^{ème} résolution : Présentation du projet sportif 2016.

Le projet (disponible sur le blog) est détaillé et expliqué par Arnel Brand président.

Après discussion il est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

- 6^{ème} résolution : montant de la cotisation pour l'année 2016.

Le président rappelle que le montant de 10€ par voix élective avait été accepté en Assemblée Générale
l'année dernière et devait passer à 20 € cette année pour se situer au même niveau que les comités voisins.
Il est donc proposé que le montant de la cotisation 2015 soit fixé à 20€ par voix élective.

Le montant des cotisations pour 2016 est mis aux voix et approuvé à l'unanimité

- 7^{ème} résolution : Validation des membres cooptés

Dans le but d'étoffer le bureau du Comité, il est proposé de coopter Didier Vincent à la commission sportive, Patrick Katan à la commission partenariat, Marc Laupie à la commission règles et règlements et Jean Marc Astoux à la commission Seniors et à la commission sportive.

La désignation des nouveaux membres est approuvée à l'unanimité.

- Senior Tour : lecture du compte rendu

Jean Marc Astoux à la demande de Michel Fèvre absent, fait lecture du compte rendu de l'année 2015.

- **Intervention de Mr Philippe Manassero président du Comité Départemental Olympique et Sportif.**
- A la suite de son intervention, le Président Philippe Manassero remet la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Ted Patchett et à Armel Brand.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 4 février 2016.

Le Président
du Comité des Alpes Maritimes

Armel Brand

La secrétaire
du Comité des Alpes Maritimes

Joëlle Tardieu

Siège social : Maison régionale des sports Estérel Gallery 809 bis Bd des Ecureuils 06210 MANDELIEU

Tel : 04 92 97 46 96

Blog : cdgolf06.com

Courriel : cdgolf06@yahoo.com